

Le 11 mai, c'est la fête à McDo !

Les salarié.e.s sous-payé.e.s manifestent contre le « système McDo »

Manifestation : vendredi 11 mai de 18h à 20h30, RV Gare du Nord, Paris

Conférence de presse : vendredi à 14h30, 31 rue de la Grange aux Belles, Paris

Vendredi 11 mai, à 18h, les salarié.e.s de la multinationale, de plusieurs villes de France et soutenu.e.s par des militant.e.s, vont manifester sur un parcours de sept restaurants franchisés McDonald's à Paris. Un cortège allant de Gare du Nord jusqu'à Opéra, qui dénonce les bas salaires, l'évasion fiscale de la multinationale vers le Luxembourg et la discrimination syndicale dont sont victimes les salarié.es.

“McDo se reverse un loyer à lui-même, mais au Luxembourg. Ils disent que ça relève de l'optimisation fiscale. Pour nous, c'est illégal. Nous, salariés, n'avons pas de prime de participation, parce que les bénéfices sont minorés. Ça fait dix ans que je travaille chez Mc Do, pendant des années, nous n'avons jamais touché un centime de participation sur les bénéfices.» explique Gilles Bombard, salarié de McDonald's, syndicaliste à la CGT.

Evasion fiscale :

"McDo passe à la caisse !"

Grâce à un système permettant de délocaliser ses profits au Luxembourg, la multinationale ne paie quasiment aucun impôt en France. Au lieu de se voir appliquer un taux d'impôt sur les bénéfices de 29%, comme toute entreprise “luxembourgeoise” McDonald's n'a payé qu'1% en 2014 et 0,7% en 2015. En lien avec la campagne mondiale Fight for 15, les salariés se mobilisent depuis 2016 pour un salaire à 13 euros de l'heure.



Les actions seront cette fois-ci ciblées sur les restaurants d'un franchisé qui fait figure de bon élève dans le système McDonald's : Michel Parmentier propriétaire d'une grande partie des McDonald's parisiens dont celui de la Gare du Nord. Si ce franchisé paye correctement ses dus aux succursales financières de McDonald's, il ne déclare pas ses comptes annuels et les conditions de travail sont inacceptables pour les salariés : pas de 13ème mois, droit de la représentation du personnel détourné, pas de primes de participation...

Alors que la direction de McDonald's refuse de payer correctement ses impôts, elle impose aussi un régime sec à ses salariés en refusant de redistribuer ses profits.

“Aujourd'hui, pour tous les salariés, la revendication est simple, nous voulons 13€ de l'heure, le fruit de notre travail » Gilles Bombard, CGT McDonald's Paris-IDF

Selon le rapport [Système McDo](#), produit en 2017 par ATTAC, la CGT et le ReAct, l'enseigne McDonald's et ses franchises emploient actuellement 73.000 personnes en France dont la plupart travaillent à temps partiel, payés au SMIC horaire (9,67 euros brut de l'heure) et sans aucune majoration de salaire pour les heures travaillées de nuit ou le dimanche. Les salariés ne touchent même pas leurs primes d'intéressement car les profits sont déclarés hors de France dans des succursales de McDonald's. C'est la raison pour laquelle, ce vendredi, l'une des principales revendications des salariés sera la meilleure répartition des profits pour des salaires plus élevés. Les salariés demandent l'augmentation de leur salaire à 13 euros brut de l'heure.

Une honteuse stratégie anti-syndicale

Mc Donald's utilise également le système de franchises pour maximiser ses profits et empêcher l'accès des syndicats aux comités d'entreprises, en divisant ses restaurants. En parallèle, les syndicalistes deviennent la cible de pratiques éhontées cherchant à les isoler et les faire taire, comme récemment Massamba Dramé, délégué Sud Solidaires qui dénonçait la mise sous franchise du Mc Do des champs Elysées. L'inspection du travail a d'ailleurs reconnue le 22 décembre 2017 que McDonald's visait à entraver l'implantation de son syndicat.

Contacts presse :

Massamba Drame (SNHR, Solidaires McDonald's) : 06.50.14.64.70

Gilles Bombard (CGT McDonald's Île-De-France) : 06.29.99.21.95

Kamel Guemari (Vos droits chez McDo) : 06.61.67.05.19

**Vos Droits
chez McDo**



CGT McDonald's Paris Ile-de-France



« 25 ans que je travaille chez McDonald's, 25 ans que je ne vois pas de trace de leurs bénéfices. On nous refuse le 13^e mois, les augmentations salariales. On augmente les cadences avec les nouvelles bornes et le service à table sans recruter, faut que cela change... »

Et ce procédé est aussi à l'œuvre à Marseille. Pour Kamel Guemari, « à Marseille, alors que nous avons obtenu le 13^e mois et les primes trimestrielles, grâce à des syndicats combattifs, la direction de McDonald's veut nous éliminer car nous résistons. Mais cela ira devant la justice pénale ».

Les salariés demandent la relocalisation des profits pour l'augmentation des salaires et la fin des discriminations syndicales.

